

EVALUATION EXTERNE : BILAN GENERAL ET SUITES A DONNER

OBJECTIFS

- Etablir un bilan général de la situation des établissements et services au regard des résultats issus de la première vague d'évaluations externes
- Identifier les axes essentiels d'amélioration et les suites opérationnelles à donner aux évaluations externes

PROGRAMME

- **Actualité : bilan quantitatif et qualitatif des évaluations externes publié par l'ANESM**
- **Bilan et points remarquables au vu des résultats de la première vague d'évaluations externes**
 - L'évaluation interne et la démarche d'amélioration continue
 - La prise en compte des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
 - La pertinence, la cohérence et l'efficacité du projet d'établissement ou projet de service
 - L'ouverture de l'établissement sur son environnement
 - La personnalisation de l'accompagnement
 - La participation individuelle et collective
 - La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques
- **Dispositif d'appropriation des préconisations de l'évaluateur externe : le plan global d'amélioration continue**
 - Comment se saisir des préconisations de l'évaluateur externe
 - Formalisation du plan d'amélioration et articulation du plan au projet d'établissement ou projet de service
- **Etude de cas à partir de rapports d'évaluation réels. Partage d'expériences**

PEDAGOGIE

- Apports théoriques et mise en situation
- Les journées de formation sont de 7 heures - Groupe de 6 stagiaires minimum, 14 maximum
- Une attestation de formation est délivrée au stagiaire par l'ARAFDES

INTERVENANT

- **François CHARLEUX**, directeur du Cabinet RH & Organisation

LIEU DE LA FORMATION

ARAFDES
14, rue Berjon – 69009 LYON
Métro Gare de Vaise – ligne D
Bulletin d'inscription à télécharger sur www.arafdes.fr

arafdes

CONTACT & INSCRIPTIONS

✉ formation@arafdes.fr
☎ 04 72 53 61 80
N° FC 82 69 02357 69



PUBLIC

Evaluateurs externes ayant suivi une formation à l'évaluation externe et disposant d'une expérience de l'évaluation.

Justificatif à fournir : attestation ou certificat de participation à une formation délivrée par un organisme de formation

DATE 2016

04 AVRIL

TARIF : 330 €



Code formation : PERFEVAL